

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annances, la ligne, par semaine, 40 c.
 Réclames, — — — — — 30
 Faits divers, — — — — — 15

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refus, la publication
 des insertions reçues et non payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas.
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la publi-
 cation, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tin-
 bras-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.
 Saumur : 30 fr.
 12 mois : 35 fr.
 6 mois : 18 fr.
 3 mois : 10 fr.

On s'abonne
 au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

SAUMUR

3 Juillet 1882

Chronique générale.

La République française est forcée de constater que l'opinion républicaine, écartée elle-même, s'éloigne du gouvernement et des Chambres et que ce dégoût se traduit par l'abstention systématique :

« Voilà des résultats qui, pour n'être pas imprévus, n'en sont pas moins inquiétants pour l'avenir ; les scrutins de divers genres auxquels on a procédé le même jour sur les points les plus opposés du territoire, offrent un double caractère bien nettement dessiné : abstention croissante chez nos amis ; progrès des adversaires de nos institutions partout où ils veulent prendre la peine d'engager la lutte. Une seule cause a produit ces déplorables effets : la division des républicains. »

« Il est loin de nous le temps où les masses profondes du parti démocratique et progressiste envoyaient aux Chambres de 1876 et de 1877 des majorités décidées à ne reculer devant aucun effort pour fonder la République et l'entourer d'institutions républicaines. Ce fut notre âge d'or. »

« Aujourd'hui, les temps sont changés. Les élections se suivent, mais elles ne se ressemblent pas. L'ennemi battu par nous relève la tête, il voit les divisions profondes causées dans les rangs des républicains par des événements sur lesquels l'HISTOIRE se prononcera en faisant la part de chacun, et il profite de ces divisions pour reprendre l'offensive. »

« Il cherche un chef qui puisse rallier les faibles épars de la coalition monarchiste ; on prétend qu'il l'a presque trouvé. Par contre, les républicains, dans nos meilleurs départements, se débattent l'exemple des dissensions leur vient de haut, et ils le suivent. »

« Démoralisés par l'avortement de leurs patriotiques espérances, découragés surtout par la vue d'un gouvernement qui semble errer

à l'aventure et qui ne peut, en tout cas, ni leur montrer la voie ni les protéger, ils se désintéressent et se réfugient dans l'abstention. »

« Il ne faudrait pas que les DÉSASTRES de la POLITIQUE ÉTRANGÈRE nous empêchent de voir les périls de la politique intérieure. »

« Il faut en sonder la profondeur, si l'on veut y trouver un REMÈDE. »

CE QU'ON APPELLE « LA LIBERTÉ »

Nous lisons dans le Français :

« On croit vraiment rêver quand on examine les singularités du régime auquel nous soumettent les républicains. Voici dans un village une bonne femme qui réunit une douzaine de marmots de cinq ou six ans, afin de les garder pendant que leurs parents vont aux champs ; elle les occupe de son mieux, elle les fait jouer, et leur apprend à être propres ; elle les console quand ils crient, elle les amuse, elle leur chante des chansons. Jusque-là le gouvernement ne dit rien ; mais qu'un jour la gardeuse d'enfants s'avise d'apprendre son alphabet à un des marmots, qui aura des dispositions ! Halte-là ! ceci ne vous est pas permis, ma brave femme. — Comment, je ne puis pas leur montrer leurs lettres ? — Non, la loi vous le défend. — Mais je n'ai pas la prétention de leur servir de maître d'école ni de maîtresse. — Nous entendons, mais n'importe. Votre garderie a des apparences de salle d'asile, et les salles d'asile sont pour nous des écoles maternelles, et il n'est pas permis de tenir une école maternelle sans brevet. — Sans brevet, messieurs ; mais je n'en aurai jamais ; je n'ai pas le moyen d'en aller chercher un à la ville. — Alors, contentez-vous de moucher, de laver, de faire jouer vos marmots ; si vous leur faisiez apprendre quelque chose d'autre sans avoir de brevet, vous commettriez un délit, et vous auriez à en répondre devant les tribunaux. »

« Voilà le régime de liberté auquel se laisse réduire le peuple qui, avant d'être en

République, passait pour le plus spirituel de la terre. »

ENTREPRISE DE DÉMOLITION.

A l'occasion du vote par lequel la Chambre a pris en considération, malgré l'avis contraire du ministère, le projet relatif à l'église du Sacré-Cœur, le Journal des Débats se demande, avec une mélancolie naïve, si le gouvernement va être réduit à n'être plus qu'une « entreprise de démolition. » Le mot mérite de rester. Notre République est-elle donc autre chose ? Partout elle démolit sans rien reconstruire. N'est-ce pas ce qu'elle fait en ce moment pour la magistrature ? Seulement, une telle conduite a un nom dans l'histoire des peuples : elle s'appelle la Barbarie. (Le Français.)

On lit dans le Temps, du 29 juin :

Mentionnons qu'à partir d'aujourd'hui, par ordre du ministre des finances, les obligations des chemins de fer romains cessent d'être négociables à la Bourse de Paris.

Les édiles municipaux de Paris veulent débaptiser le pont Louis-Philippe pour lui donner le nom de pont National.

Encore une bêtise !

LA DÉPOPULATION.

M. Richet, dans la dernière livraison de la Revue des Deux-Mondes, constatant l'effrayante dépopulation de la France, s'écrie :

« La vérité, il faut oser la voir et la dire, c'est qu'en France, dans les villes comme dans les campagnes, il y a un excès de richesse et un défaut de moralité... Le goût pour le noble métier des armes a disparu. Il n'est plus d'autre souci que de bien vivre, avec un maximum de luxe et un minimum de travail. Voilà pourquoi on redoute les nombreuses familles, qui exigent plus de

travail et moins de luxe... L'exemple est venu de la Normandie, et, peu à peu, comme un fléau plus destructif que la peste, ou le choléra, le mal va gagnant les plus belles provinces de France : le Languedoc, la Provence, la Champagne, la Bourgogne. Chaque année on constate une infécondité plus grande ; chaque statistique confirme une aggravation. Aussi, croyons-nous nécessaire de le dire ici tout haut, afin que chaque Français aimant son pays le sache et le redise : l'avenir de la France est compromis si l'on n'apporte un prompt remède à cette maladie morale. »

Le remède, il est tout indiqué par la statistique elle-même, qui prouve que partout où la foi vit, la population augmente, et que partout où la foi diminue, la population baisse.

AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.

On annonce que, en prévision d'une décision possible de la conférence en faveur d'une intervention à laquelle concourrait la France, le gouvernement étudie les moyens de procéder à cette intervention.

Le ministre de la guerre est chargé de désigner les troupes qui seraient envoyées en Egypte.

On parle du 19^e corps d'armée, lequel serait remplacé en Algérie par des troupes venues de France.

Le ministre des affaires étrangères, de son côté, prépare un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 10 millions en vue de cette mobilisation.

On lit dans le Tageblatt de Berlin :

« Nous sommes à même de publier les propositions que lord Dufferin a faites à la conférence, au nom de l'Angleterre. Ces propositions se résument en quatre points : »

1^o La Porte sera chargée, en sa qualité de puissance souveraine, puis comme mandataire des puissances, de rétablir l'ordre en

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CONGÈ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.

XXVIII

LE CONSEIL DE GUERRE.

(Suite.)

Mais une nouvelle image passa sans doute devant ses yeux dilatés à rompre leurs orbites, car de ses deux mains il déchira ses vêtements. Ses ongles recourbés comme les griffes d'un fauve s'enfoncèrent dans sa poitrine palpitante jusqu'à ce que le sang les rougit, et il se renversa en arrière en jetant, dans un éclat de rire qui n'avait rien d'humain, le nom de Carmen !

Les spectateurs de cette horrible scène étaient en proie à une émotion profonde.

« Diable ! dit Boisville, voilà un malheureux qui doit souffrir cruellement ! »

« Oui, répondit Philoctète, qui avait profité du tumulte causé dans la salle par l'accès de délire de Deris, pour se rapprocher de son ami le journaliste, si ce n'est qu'il le nommait, oui, le vieux est une fière canaille, il est vrai ! Mais c'est raide tout de même ce qui lui arrive, et voyez-vous, ça

me chiffonne particulièrement, parce que j'en suis un peu la cause. »

« Comment cela ? »

« Eh oui ! c'est sur mes prières répétées que le colonel a fait venir la pauvre mademoiselle Carmen, sans que son père en fût prévenu. Dam ! vous comprenez ! elle seule pouvait dire ce n'était pas moi qui l'avais enlevée au Kaër. On l'a fait entrer, en attendant sa comparution devant le conseil, dans le gourbi voisin de celui où était détenu mon capitaine, et c'est de là qu'elle aura découvert tout le pot aux roses. Pauvre belle fille ! qui a été si bonne pour le capitaine à Rassouk ! Ah ! tenez, voyez-vous, monsieur Boisville, aussi vrai que je m'appelle Philoctète, j'aurais préféré être condamné comme voleur plutôt que de la savoir couchée là-bas avec ses deux coups de couteau dans la poitrine. »

Philoctète, véritablement ému, mais ne voulant pas avoir l'air de pleurer, se moucha si bruyamment qu'on eût cru entendre un bruit de corne-muse.

Mais l'attention de Boisville était concentrée sur le tableau qu'il avait sous les yeux.

« Consolerez-vous, mon brave Philoctète, dit-il cependant, vous n'êtes dans tout cela, comme nous tous d'ailleurs, qu'un instrument aux mains de Dieu qui ne retarde parfois la punition des coupables que pour rendre cette punition plus

terrible et plus instructive. Écoutez, d'ailleurs, ce n'est pas fini ! »

En effet, la crise qui avait étreint Deris semblait un peu calmée ; on était parvenu à le faire asseoir et le président du conseil de guerre interrogeait Assaverte.

Celui-ci effrayé par les aveux que son complice avait laissé échapper dans son délire chercha à le charger seul de tous les crimes. Il exposa en détail la comédie de l'Enfer, le drame de Relizane, les scènes de la kasbah.

Puis, pressé de questions, se troublant, se coupant dans les mensonges qu'il essayait d'inventer pour atténuer sa responsabilité, il finit par avouer que dans une pensée de vengeance il avait mis le feu au Kaër et enlevé Carmen.

Il raconta enfin sa rencontre avec Maxime aux grottes de l'Oued-el-Garrhis et la dernière entrevue dans laquelle son maître lui avait promis la liberté et l'impunité s'il voulait déposer contre Montméral et empoisonner Djemmaah.

Un frisson de dégoût passait dans les veines de ceux qui écoutaient les aveux larmoyants de ce lâche scélérat.

Lorsqu'il parla du dernier assassinat que lui avait ordonné Deris contre Djemmaah, lorsqu'il montra la bourse et le flacon de poison qu'on lui avait apportés dans sa prison, José ne put contenir un cri douloureux et saisit la main de Djemmaah

qui s'était rapprochée de lui.

Deris écoutait Assaverte sans l'interrompre. Ses yeux suivaient avec angoisse les expressions de douleur et de honte qui se succédaient sur le loyal visage de José. Toute son audace lui faisait défaut. Le meurtrier de sa fille l'écrasait. Or, cet homme, qui se faisait si inopinément devant son fils aux idées criminelles et ténébreuses intrigues de sa vie, l'aveuglait. Il n'avait pas la force de nier.

Le cri de José porta à son comble le désordre de tout son être.

Le président avait consulté les membres du conseil.

Il salua Montméral et Philoctète.

« Capitaine, chasseur, dit-il, les accusations portées contre vous tombent devant l'aveu de vos accusateurs. Vous êtes libres, et le conseil, ajouta-t-il en s'adressant plus particulièrement au capitaine, regretterait vivement l'injure qu'on vous a faite en prêtant l'oreille à ces calomnies, si elles n'avaient servi à donner une preuve éclatante de l'innocence de votre pauvre père, de notre camarade René Montméral, du vaillant officier dont la fin tragique a jeté un deuil si douloureux dans l'armée d'Afrique. »

Conformément au règlement, la décision du conseil de guerre qui vous déclare innocents sera lue demain à la parade devant les troupes et à trois appels consécutifs.

Egypte au moyen de troupes dont le contingent sera fixé par la conférence.

2° Pour épargner à la Turquie un trop grand déploiement de troupes et pour appuyer son autorité, l'Angleterre et la France seront chargées, si la nécessité s'en faisait sentir, de coopérer à cette intervention.

3° Les troupes de ces deux puissances accompagneront les troupes turques, mais ne débarqueront qu'en cas de nécessité.

4° Les mesures à prendre par les troupes turques seront décidées par un conseil où siègeront des généraux anglais et français.

5° Les fonctionnaires égyptiens qui ont fomenté les troubles et qui continuent à menacer l'ordre seront éloignés d'Egypte.

Le Temps reçoit d'Alexandrie les nouvelles suivantes :

M. Sienkiewicz aurait été rappelé parce qu'il aurait déclaré à M. de Freycinet que, si le gouvernement français entendait s'isoler de toute action de l'Angleterre, il ne serait pas l'homme de la situation.

La présence de 4,500 Bédouins autour d'Ismaïlia suscite des craintes pour le canal.

Les pachas et les beys turcs indigènes et les harems des riches commencent à partir.

Arabi propose au conseil de séquestrer les biens des émigrants.

Le bruit court, à la dernière heure, que les affaires d'Egypte sont définitivement arrangées.

Cette conclusion serait due, en grande partie, à l'intervention de M. de Bismarck.

D'après le Tageblatt de Berlin, l'Angleterre propose l'intervention de troupes turques, sous la surveillance de troupes anglo-françaises prêtes à débarquer. Les fonctionnaires égyptiens seraient exilés.

Londres, 1^{er} juillet.

L'ordre a été donné, hier soir, à l'arsenal de Woolwich, de tenir prêt, dans les vingt-quatre heures, un train complet d'artillerie de siège de 30 canons de gros calibre et de 42 canons d'un calibre moindre.

NOS FINANCES.

Les nuages noirs qui apparaissent à l'horizon non-seulement ne doivent point nous faire perdre de vue la question budgétaire, mais doivent au contraire appeler davantage notre attention. Hélas ! la prospérité républicaine n'existe que sur le papier ; nous l'avons dit et nous en trouvons, sous forme d'avertissement, l'aveu, sous la plume loyale et autorisée de M. Leroy-Beaulieu. Le rédacteur en chef de l'Economiste français publie un article très-étudié d'où nous extrayons les passages suivants :

On sait notre opinion sur les finances de la France. Elles ont étonné le monde par leur prospérité. Les plus-values se succédaient, et aussi les excédants budgétaires.

Quant aux vrais coupables, ils ne sont pas militaires et ne nous appartiennent point. Ils sont tenus à la disposition du parquet d'Oran qui va être avisé.

Puis le président se tournant vers José :

José Ruscada, car c'est le seul nom sous lequel nous devons et voulons vous connaître, dit-il, votre grâce entière m'a été remise avant l'ouverture du conseil, et, comme votre temps d'engagement était terminé quand vous avez été condamné, vous êtes libre. Vous indiquerez seulement le lieu où vous fixerez votre première résidence... Du courage, ajouta-t-il en serrant la main du malheureux jeune homme. Les enfants ne sont pas responsables des fautes de leurs parents.

José hochait tristement la tête.

Merci de votre pitié, mon colonel, dit-il, mais je suis sans force contre la honte et je vais la cacher au désert, aussi loin que je pourrai aller, avec la seule amie qui osera peut-être ne pas rougir de moi.

Et il sortit de la tente avec Djemmaah, dont la main n'avait pas quitté la sienne.

Deris vit José s'éloigner, et attendit vainement un regard.

Seul, tout seul, murmura-t-il.

Et sa tête se courba sur sa poitrine. Puis, soudain, il la redressa. Des lueurs du délire brillaient de nouveau dans ses yeux.

Cette situation était tellement belle qu'elle a grisé des têtes, dont beaucoup étaient peu habituées au calcul et dont d'autres étaient médiocrement solides. Depuis plusieurs années, les ministres des finances ont cessé de diriger ; chaque député a eu ses fantaisies et la Chambre se faisait un devoir de ne résister à aucun de ses membres. Instruction publique, travaux publics, pensions, traitements, services nouveaux, ça été une vraie débauche d'augmentations de crédits. Il suffisait de demander pour obtenir, et chacun demandait. En même temps on ajournait au lendemain les réformes les plus faciles, les plus urgentes, les plus productives pour le Trésor public.

Dépensant, d'un côté, comme de vrais prodiges, reculant, de l'autre, devant les opérations les plus aisées, qui eussent réduit le fardeau de notre immense dette, nous avons vu tout à coup l'horizon changer. La bise est venue, non pas encore bien rude et bien cruelle, mais ce n'est plus le beau temps d'autrefois, et nous commençons à être embarrassés, comme la cigale : ce n'est pas encore l'hiver, mais c'est tout au moins l'automne. Les premiers déficits sont comme les premiers froids ; or, ces premiers déficits ne sont pas seulement en perspective ; ils sont venus. Le budget de 1884, nous l'avons dit sans hésiter il y a plusieurs mois, est en déficit ; nous pensons que celui de 1883 aura le même sort, et il faudrait un retour presque inespéré de circonstances favorables pour que la même destinée ne fût pas réservée à celui de 1883.

Nous parlons nettement, parce que nous nous en sommes fait une loi ; il faut que le pays et surtout la Chambre sachent que les finances de la France deviennent embarrassées. Si on n'en avait pas conscience, ces embarras, qui ne sont à l'heure actuelle que légers et dont on peut encore aisément se dégager, deviendraient graves et nous coûteraient cher.

La vérité, c'est que le budget de 1883, qu'on a tant de peine à mettre en équilibre sur le papier, et auquel on va chercher des sortes de béquilles dans des ressources qui lui sont étrangères, a bien des chances de se solder par un déficit assez notable. Dans ces circonstances, il ne suffit pas de recourir à des expédients pour aligner tant bien que mal des chiffres plus ou moins complets : il faut absolument renoncer aux habitudes qui ont prévalu dans les Chambres depuis un certain nombre d'années, elles étaient excusables, quoique nuisibles, dans un temps de grande prospérité ; aujourd'hui il n'y a plus qu'une formule vraie : il faut se restreindre.

M. Leroy-Beaulieu indique, parmi les causes du changement d'allures dans le rendement des impôts de consommation, le relâchement de la surveillance des agents de la régie, redoutant, en faisant des procès-verbaux, de se mettre mal avec les députés, les maires, les conseillers généraux, les membres de tous les comités de département, d'arrondissement, de canton et de commune.

Il prévoit, d'autre part, que, l'an prochain, une crise sur la propriété immobili-

Seul, non, non ! J'ai les spectres, reprit-il d'une voix tremblante ! Voici René qui tombe, la tête fracassée ; Jeanne, dont les beaux cheveux bouclés sont souillés par le sang de son mari ; voilà les cadavres des colons qui se carbonisent sous les débris enflammés de leur demeure... Que me voulez-vous tous ?... arrière ! arrière ! vous m'avez pris José, vous m'avez pris Carmen, vous êtes vengés !

On fut obligé d'emporter Deris dans la cellule qu'il devait occuper jusqu'à son départ pour Oran. Le lendemain, quand le guichetier entra, son front heurta les pieds d'un cadavre qui se balançait dans l'espace. Maxime Deris s'était pendu à une des poutrelles qui formaient le plafond de sa cellule.

Dieu n'avait pas permis que le misérable éprouvât les joies amères de l'expiation et du repentir.

(A suivre.)

Nous commencerons cette semaine la publication d'un roman très-dramatique, moral, et qui, à notre époque surtout, intéressera vivement.

Il est intitulé :

CLÉRICALE !..

Le nom de l'auteur, M^{me} CLAIRE DE CHANDENEUX, nous dispense de recommander cet ouvrage à nos lecteurs.

lière viendra s'ajouter aux effets de la crise financière et amènera une nouvelle diminution dans les revenus du timbre et de l'enregistrement.

La décroissance des plus-values devrait arrêter les débordements de l'initiative individuelle en matière de crédit, mais il n'en est rien, et M. Léon Say, lui-même, « l'ami jusqu'à la bourse », s'est arrêté à moitié chemin en ramenant dans le budget ordinaire 52 millions de crédits portés à tort au budget extraordinaire.

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS. — Guiteau, l'assassin du président Garfield, a été pendu vendredi, à Washington, à midi et demi.

Voici les détails qu'apporte le télégraphe sur les derniers moments de l'assassin du président Garfield :

A dix heures, Guiteau a demandé à prendre un bain, ce qu'il fit, disent les assistants, uniquement pour se distraire de la pensée de sa mort prochaine. Il s'habilla ensuite et demanda son déjeuner, composé de bœuf bouilli, de pommes de terre frites, d'une omelette de quatre œufs. Il but en même temps une tasse de café. Dans l'intervalle, le révérend Hicks lui tenait une conversation religieuse. A midi, M. Crockett entra dans la cellule et lut la sentence de mort.

A ce moment la troupe occupa la cour de la prison qui contenait environ cent cinquante spectateurs auxquels on avait permis d'assister à l'exécution.

Guiteau reprit son sang-froid après la lecture de la sentence et se brossa les cheveux. Deux minutes après, le cortège se dirigea vers l'échafaud. Guiteau était très-pâle, mais, à part une certaine contraction de la bouche, il ne manifestait aucune faiblesse.

Après avoir dit sa prière, il s'adressa au public d'une voix ferme en disant : « Je vais maintenant vous lire quelques vers qui doivent rendre mes sentiments au moment où je quitte la vie. Ils produiront plus d'effet s'ils étaient mis en musique. Au moment où il dit pour la dernière fois « Glory Hall-lujah », la trappe s'abaissa et amena la mort instantanée du condamné.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1^{er} juillet.

La liquidation amène une réaction sensible sur les valeurs. Cependant, les nouvelles politiques semblent plus pacifiques ou tout au moins plus rassurantes. L'attitude du marché des rentes est hésitante : 3 0/0, 80.65 et 80.70 ; l'amortissable détache un coupon de 75 centimes à 80.65 ; 5 0/0, 114, 113.85 et 114.

La spéculation se tient sur la réserve vis-à-vis des fonds étrangers.

L'Italien est un peu meilleur à 88.90.

La Dette Égyptienne fléchit à 470.

La physionomie du marché des valeurs n'a pas changé, elles demeurent sans grandes affaires.

L'action de la Banque de France recule à 3,110 et 3,075.

Quelques guides transactions sur la Banque d'Escompte à 565.

Les actions de la Banque de Paris s'inscrivent à 1,140 et 1,135.

Le Crédit Foncier de France garde une attitude des plus satisfaisantes à 1,455. Les achats qu'on effectue aux cours actuels sont assez nombreux.

Bonne tenue aux environs de 490 sur la Foncière de France et d'Algérie.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie sont immobiliers à 555.

Le Comptoir Industriel de France et des Colonies, très-recherché, va payer un acompte de 12 fr. 50 sur le dividende des actions.

Notons la faiblesse du Crédit Général Français, du Crédit de France et de la Banque Parisienne ; cette dernière particulièrement est offerte à 530.

Les rentiers et capitalistes ont répondu à l'appel de la Banque Nouvelle ; ils ont souscrit avec empressement aux obligations hypothécaires Malétra, certains d'opérer un bon placement.

Chemins faibles : Lyon, 1,615 ; Orléans, 1,260.

Chronique militaire.

Nous lisons dans l'Avenir militaire :

« Voilà bientôt onze mois que nous sommes en Algérie, c'est dire que les hommes des bataillons venus de France sont entraînés à la marche, rompus aux fatigues et peuvent, tout aussi bien que les troupes permanentes, affronter les chaleurs du sol africain. Et cependant ces bataillons n'ont jamais eu l'honneur de faire partie d'une colonne sérieuse. On s'acharne à les mainte-

nir dans les garnisons du nord algérien. Quelques-uns ont eu la satisfaction d'être organisés en colonnes d'observation, mais en colonnes mobiles, mais qui n'ont rien de mobile que le nom.

Il y a là une injustice qui réveille et brise l'espoir de tous. M. le ministre de la guerre sait-il cela ? »

TENUE DE LA GENDARMERIE.

Le nouveau modèle de tenue pour la Gendarmerie, préparé par les soins de la Commission supérieure consultative de l'armée réunie en 1881, vient d'être soumis à M. le ministre de la guerre.

Après l'avoir examiné avec intérêt, et en rejeter, en principe, les propositions de la commission, M. le général Billot a déclaré qu'il ne serait apporté aucun changement à l'uniforme de la gendarmerie, tant que la tenue générale de l'armée n'aurait pas été définitivement réglée par une loi.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La seconde colonne du 77^e de ligne, dirigée par le colonel Garnier des Garets et le major ser descendus à l'hôtel de la Paix.

L'excellente musique de ce régiment, sous la direction de son nouveau chef, M. Fournier, se fera entendre ce soir dans le Square théâtre.

SQUARE DU THEATRE.

Musique du 77^e de ligne.

Directeur : M. FOAIRE.

Concert du Lundi 3 juillet 1883, à 7 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Richard Wallace, allegro... SHELLEMAN.
2. Ouverture du Voyage en Chine... BAZIN.
3. Sous la feuille, valse... FOAIRE.
4. Fantaisie sur la Mascotte... AUDRAN.
5. Marche nuptiale... MENDELSSOHN.
6. Emma, mazurka... BAUCH.

Courses de Verrie.

La seconde réunion des courses de Verrie-Sauvour, organisée par MM. les membres du Cercle Saint-Hubert, a eu lieu hier à un temps splendide et un soleil brûlant, quel nous n'étions pas accoutumés. Les deux qui avaient voulu tomber vers midi n'ont heureusement pas duré et la journée a été belle.

Ce retour de la chaude saison a donné au turf un coup d'œil des plus charmants. On s'est attiré à cette réunion un grand nombre de sportsmen. Tout ce que Saumur et les environs renferment de beau monde et de grand monde s'y étaient donné un joyeux rendez-vous. La tribune était bien garnie de dames aux toilettes les plus fraîches et les plus brillantes ; sur la pelouse et dans les allées, quels se croisaient les gentlemen qui se rencontrent chaque année. Comme on se rappelle tout ce qui constitue une réunion d'été, trouvaient sur l'hippodrome de Verrie.

A 2 heures, la première course s'est déroulée. Deux chevaux sur trois inscrits ont disputé le Prix du Château de Marson, gagné par M. Baillon de la Brosse. Donjon avait longtemps tenu la tête, s'est dérobé au dernier obstacle et a laissé la victoire à Le Dantec, que montait M. Depret.

Huit chevaux sur neuf inscrits au programme ont couru dans le Steeple-Chase militaire. Adulation est arrivée première, suivi de près par Conquérant et Tourmalin. Le premier obstacle, Saprissi est tombé ; de Mai, Elegante, Cinq-Mars se sont relevés après une chute ; Tante s'est cassée les reins et a dû être abattue. Aucun officier n'a été blessé.

Le Prix de Sauvour n'a réuni que trois partants sur huit inscrits. Il a été gagné par Astra, montée par M. Brolewan, son propriétaire. Damocles, à M. Guinebert, avait longtemps tenu la tête ; au dernier obstacle, Astra et Pouysanné l'ont dépassé.

A 3 heures 1/2, le Prix du Parc a été couru. Malgré l'attrait de ce prix, trois chevaux seulement se sont présentés au départ. Tous les enjeux se portaient sur Abraham, à M. de Saint-Blandin, monté par M. de Saint-André. Port-Saïd, à M. le bar-

de Rochetaillée, a refusé le premier obstacle. *Abraham* et *Rap* ont toujours marché de front et avec une vitesse excessive. Tous deux, *Abraham* est arrivé premier.

Le Steeple-Chase militaire qui a suivi cette course offrait un grand intérêt. Six chevaux ont été engagés, quatre sont partis, montés par leurs propriétaires, en tenue militaire. Au second obstacle, *Melina* et *Polynésie* se sont abattues. Après s'être relevées, *Polynésie* a été dérobée, et sans ses nombreuses fautes elle eût de beaucoup emporté le prix. *Ermitte*, de M. de Pourtales, est arrivé premier.

De plus en plus intéressant. Treize chevaux engagés, quatre se présentent pour disputer le Prix de Verrie, porté à 2,000 fr.; la piste est de 4,000 mètres. *Soledad*, *Charbonnetto*, *Port-Said* et *Tontine* sont en présence. Ils excellent; aussi les enjeux sont incertains. Dans un galop d'essai, *Charbonnetto* a renversé son cavalier et s'est échappée dans les bois; aussitôt reprise, elle a pu prendre part à la course. *Port-Said* a, pour la seconde fois, refusé le premier obstacle; *Charbonnetto* a désarçonné de nouveau son cavalier et a parcouru toute la piste en sautant les obstacles avec une facilité et une assurance étonnantes. *Soledad*, à M. Guinebert, restait donc avec *Tontine*, qu'il a facilement vaincue.

A 6 heures, la septième course s'ouvrait. Un prix de 2,500 fr. était offert par la Société des Steeple-Chase de France. Chacun attendait avec impatience la fin de cette longue course où *La Vorzillière*, à M. Guinebert, *Le Prince*, à sir Ned, *Rebut* et *Turlurette*, à M. le baron de Rochetaillée, allaient se disputer le prix. On savait que *La Vorzillière* était difficile à dépasser; cette jument a déjà gagné toutes les courses dans lesquelles M. Guinebert l'a lancée. La septième course d'hier a encore été un triomphe pour elle, car *Le Prince*, malgré l'habileté de M. Hach qui le montait, n'a pu gagner la distance qui l'a toujours séparé de *La Vorzillière*. Inutile de parler des deux chevaux de M. le baron de Rochetaillée; ils se sont dérobés tous deux au même obstacle et ont continué la course de front, mais à une distance qui ne laissait aucun doute sur leur défaite.

La rentrée à Saumur, qui a eu lieu vers 7 heures par les rues de Bordeaux et d'Orléans, a offert le plus charmant coup d'œil.

En somme, une excellente journée qu'aucun accident grave n'est venu troubler et qui fait espérer une troisième réunion au mois d'octobre.

A propos du Rallye-Paper qui aura lieu demain mardi, route de Vernantes, nous empruntons les lignes suivantes au Progrès militaire :

« Un magnifique rallye-papier a eu lieu mardi aux environs de Rouen sous la direction des officiers du 42^e chasseurs. De nombreux officiers de cavalerie étaient venus des garnisons du 3^e corps, de Paris et même de Lunéville, pour assister à cette belle fête. Le départ a été effectué à Port-Saint-Ouen, à 12 kilomètres de Rouen. Les lieutenants au second de l'Espée et Manchon font la tête et mènent la chasse avec une grande vigueur. Une foule de hardis cavaliers et d'amazones les suit de près, tandis que sur la route plus de cent voitures conduisent vers l'hôtel les invités du duc de Chartres. M. du Pré de Saint-Maur, capitaine instructeur au 42^e chasseurs, arrive premier dans l'avenue du château de Belbeuf, il va toucher le but, mais son cheval boule avec son cavalier qu'on relève aussitôt avec la clavale cassée.

« Ce petit accident n'a pas arrêté l'entrain et la gaieté qui ont régné pendant le dîner froid servi sous une tente et auquel un splendide bal champêtre a succédé. Plus de cinq cents invités appartenant à tous les grades de l'armée s'y sont successivement montrés. »

Scrutin sur la prise en considération de la proposition de M. Delattre, concernant l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, votée par 261 voix contre 199.

Ont voté pour : MM. Benoist, Bury et Maillé (Alexis).

Ont voté contre : MM. Durfort de Civrac, le comte de Maillé, de Soland et de Terves.

Allennes. — Vendredi soir, vers 6 heures, un enfant de 2 ans, Emile Tessier, s'est noyé dans un ruisseau, à trente mètres en-

viron de la ferme exploitée par ses parents à Beaumelle, commune d'Allennes.

Sa mère, qui l'aperçut la première, l'a immédiatement retiré et transporté chez elle pour lui donner les premiers soins; malheureusement, ses efforts sont restés impuissants; l'enfant avait cessé de vivre.

Grande joie parmi les chasseurs! Les nouvelles du gibier sont excellentes; les perdreaux sont abondants et courent déjà dans les blés; les lièvres sont aussi très-nombreux et pullulent partout.

Recommandé aux disciples de saint Hubert.

La cour de Paris a décidé que le passage d'un chien qui chasse sur le terrain d'autrui constitue un délit, toutes les fois que le chasseur ne prouve pas, d'abord que le gibier poursuivi a été lancé dans un endroit où il avait le droit de chasser, et ensuite qu'il n'a pu arrêter son chien au moment où celui-ci s'engageait, emporté par la poursuite, sur le terrain d'autrui.

La Semaine religieuse annonce que M. l'abbé Poulain, élève de l'Université catholique d'Angers, vient de subir à Rennes, de la manière la plus brillante, les épreuves du doctorat ès-lettres. Originaire de Saint-Malo, il avait pris pour sujet de thèse : *L'histoire de Dugay-Trouin*, d'après des documents inédits. MM. les examinateurs ont adressé au candidat les éloges les plus flatteurs.

« Vous avez été heureux, a dit l'un, de trouver un héros aussi célèbre et aussi aimable, mais il faut avouer que Dugay-Trouin a été aussi heureux de vous trouver. »

« Désormais, a dit un autre, nul ne sera admis à parler ou à écrire sur Dugay-Trouin sans avoir lu votre savant ouvrage. Il est plusieurs faits historiques que LA SCIENCE IGNORAIT jusqu'à ce jour. Elle les connaît maintenant grâce à vous. Vous lui avez rendu un service signalé. Elle vous en sera reconnaissante. »

FAUSSE MONNAIE. — Il circule, depuis quelques jours, des pièces de dix francs à l'effigie de Napoléon III et portant le millésime de 1865. Elles sont frappées avec la plus grande perfection, la couleur de l'or à la même teinte que les pièces de bon aloi, le poids est le même : ni à la vue, ni au toucher, il n'est possible, même à une personne exercée, de faire la différence de la bonne pièce avec la fausse. Il n'y a qu'une différence bien légère dans le son.

Pour reconnaître la fraude, frappez un petit coup sur la pièce avec un marteau, elle se brisera en plusieurs morceaux. A l'intérieur, on voit que la pièce a été fabriquée avec un métal rougeâtre mélangé d'aluminium.

Un déplorable accident est arrivé jeudi au camp du Richard. Pendant une manœuvre à feu, M. Payen (Gabriel-Marie), sous-lieutenant au 90^e de ligne, a été grièvement blessé par une balle. Amené à Tours pour recevoir les soins nécessaires, ce malheureux officier y a succombé vendredi matin.

Ses obsèques ont eu lieu hier dimanche, à midi, à l'hôpital de Tours.

M. Delahaye, rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire*, a protesté contre les irrégularités commises dans les dernières élections municipales de Tours. L'affaire a été portée par lui au Conseil de préfecture de cette ville, et plaidée par M^e Faye. Celui-ci a raconté comment M. Delahaye, ayant demandé, trois jours après le premier tour de scrutin, communication des listes d'émargements, s'est vu refuser cette communication; comment, une seconde fois, sur une sommation d'huissier faite au maire, il s'est vu opposer le même refus; comment enfin, après le second tour de scrutin seulement, il fut autorisé à prendre communication des listes sur lesquelles il releva, dit M^e Faye, les plus singulières constatations. Il remarque notamment que dans huit sections le registre porte plus de signatures différentes qu'il n'y avait de scrutateurs.

Le Conseil de préfecture, ayant mis l'affaire en délibéré, n'a pas adopté (on s'y attendait bien) les conclusions de M. Delahaye tendant à l'infirmité des élections.

Appel sera fait, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, devant le Conseil d'Etat.

Publications de mariage.

Louis-François Alezon, tonnelier, de Saumur, et Marie Guichard, lingère, de Bagnaux.

Charles-Victor Guiteau, négociant, de Saumur, et Victorine Mathilde Penneret, sans profession, de Saint-Epain (Indre-et-Loire).

François Lory, tailleur, de Saint-Germain-le-Fouillou (Mayenne), et Louise Vincent, couturière (veuve), de Saumur.

Jean Lacanal, cavalier de manège (veuf), de Saumur, et Marguerite Rixinger, sans profession, de Paris-Passy.

CHRONIQUE AGRICOLE.

LA COMPRESSION DES FOINS.

Cette méthode n'est pas nouvelle; elle est aussi vieille que le foin lui-même, et on peut dire que c'est la négligence qui l'a inventée. Récolter le foin dans de bonnes conditions de sécheresse et de maturité, le rapporter en grange, comprimé en balles pressées au lieu de le charrier en bottes façonnées à la main : voilà ce nous semble un procédé simple et réalisable pour tout le monde.

Et pourtant, combien de gens croient simplifier la récolte du foin en le bottelant avec soin et en l'engrangeant dans cet état ! Ils savent pourtant, ce qui a été démontré mille fois par l'expérience, que le foin comprimé ne vieillit pas comme le foin en bottes, qu'il se conserve mieux et qu'il a des qualités alimentaires tout à fait supérieures.

Le vieux procédé du bottelage est resté en usage pour deux raisons : c'est que le fermier se rend mieux compte de sa récolte et de sa consommation, et qu'il est plus facile et plus expéditif de donner la botte que de donner la brassée. Ensuite, comme souvent la grange est située loin des bestiaux qui le consomment, le foin en bottes est plus facilement transportable. Mais ces petits avantages sont bien faibles en raison de l'économie de temps et d'argent que le pressage des foins procure au moment de sa récolte, à l'époque même où la main-d'œuvre de l'ouvrier est chère. Et puis, si l'on veut rationner ses bestiaux à la botte, n'est-il pas toujours possible de faire la botte au moment de la consommation ?

Nous ne saurions donc trop engager les cultivateurs à ne pas botteler leur foin, mais à l'engranger dans des conditions telles qu'il soit comprimé le plus possible, nous abstenant de parler ici des machines à compression, ces instruments étant réservés aux grandes productions, ce qui n'est pas le cas de la grande majorité de nos lecteurs.

(ECHO agricole.)

Faits divers.

Les candidats de l'Ecole militaire de Saint-Cyr ont fait vendredi leur promenade annuelle, qui ne ressemble en rien au monôme des candidats à l'Ecole polytechnique. Cent cinquante d'entre eux environ, occupant trente-cinq voitures de place, sont partis du quartier Latin à une heure, et longeant les quais, se sont rendus sur la place de la Concorde.

Sur chacune de ces voitures flottait un drapeau avec cette inscription : « Etudiants de Saint-Cyr, 1882. »

Arrivés sur la place de la Concorde, ils sont descendus de voiture, ont défilé en chantant devant la statue de Strasbourg, acclamant tour à tour l'Alsace, Strasbourg, la France, et les officiers de l'armée française.

La foule s'était rassemblée autour des jeunes gens et les acclamait avec sympathie.

A trois heures un quart, ils sont remontés en voiture et ont gagné le quartier Latin par le boulevard Saint-Germain.

Arrivés sur la place de la Concorde, ils sont descendus de voiture, ont défilé en chantant devant la statue de Strasbourg, acclamant tour à tour l'Alsace, Strasbourg, la France, et les officiers de l'armée française.

La foule s'était rassemblée autour des jeunes gens et les acclamait avec sympathie.

A trois heures un quart, ils sont remontés en voiture et ont gagné le quartier Latin par le boulevard Saint-Germain.

Arrivés sur la place de la Concorde, ils sont descendus de voiture, ont défilé en chantant devant la statue de Strasbourg, acclamant tour à tour l'Alsace, Strasbourg, la France, et les officiers de l'armée française.

M. Prieur de la Combe, l'officier de cavalerie qui paria dernièrement, au moment du concours hippique de Paris, de venir en sept jours de Lunéville à Paris sur sa jument *Mascotte*, et qui sortit victorieux de cette épreuve, va tenter un nouvel exploit.

A l'issue du concours hippique de Nancy, il a fait le pari, tenu immédiatement, d'accomplir en vingt-quatre heures un trajet de trois cents kilomètres.

Une somme de 3,000 fr. a été engagée de part et d'autre.

IL A ETÉ PERDU, hier dimanche, un BRACELET gourmette, entre Saumur et Souzay. Le rapporter au bureau du journal. Il y aura récompense.

Marché de Saumur du 1^{er} juillet

Blé comm. (Ph.)	22 50	Hulledenoix.	50	125
From. 1 ^{re} q. (Ph.)	22 50	Hulle chene.	50	—
Froment (Ph.)	77	Graine trèfle	50	—
Halle, moy. 77	22 26	— Luzerne	50	—
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780	75
Orge	65	Luzerne	780	75
Avoine h. bar.	50	Paille	780	45
Fèves.	75	Amandes . . .	50	—
Pois blancs . . .	80	Cire jaune.	50	190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	qualité (50 k. 500)	—	—
Chenevis	50	2 ^e	—	—
Farine, culas.	157	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881.	1 ^{re} qualité 100 à 120
Id. 1881.	2 ^e id. 100 à 120
Ordin., envir. de Saumur 1881.	1 ^{re} id. 100 à 120
Id. 1881.	2 ^e id. 100 à 120
Saint-Léger et environs 1881.	1 ^{re} id. 103 à 120
Id. 1881.	2 ^e id. 100 à 120
Le Puy-N.-D. et environs 1881.	1 ^{re} id. 85 à 100
Id. 1881.	2 ^e id. 80 à 100
La Vienne, 1881.	1 ^{re} id. 75 à 100
ROUGES (2 hect. 30).	
Souray et environs, 1881.	1 ^{re} qualité 150 à 200
Id. 1881.	2 ^e id. 150 à 200
Champigny, 1881.	1 ^{re} qualité 150 à 200
Id. 1881.	2 ^e id. 150 à 200
Id. 1881.	3 ^e id. 150 à 200
Varrains, 1881.	1 ^{re} id. 125 à 130
Id. 1881.	2 ^e id. 125 à 130
Bourguell, 1881.	1 ^{re} qualité 150 à 165
Id. 1881.	2 ^e id. 150 à 165
Id. 1881.	3 ^e id. 150 à 165
Id. 1881.	4 ^e id. 150 à 165
Restigné 1881.	1 ^{re} id. 140 à 145
Id. 1881.	2 ^e id. 140 à 145
Chinon, 1881.	1 ^{re} id. 140 à 150
Id. 1881.	2 ^e id. 135 à 140
Id. 1881.	3 ^e id. 135 à 140
Id. 1881.	4 ^e id. 135 à 140

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 2 juillet 1882.

Versements de 198 déposants (29 nouveaux), 39,487 fr. 22 c.

Remboursements, 19,907 fr. 67 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 100.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allennes et de Saint-Lambert-des-Levées.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Chronique de la semaine, par Georges Price. — Courses à pied au Bois de Boulogne, par Saint-Marc. — Théâtres, par Damon. — L'Hôtel-de-Ville, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le D^r E. Decaisne. — Le Caire, par Taddée. — Courrier du palais, par M^e Guérin. — Arsène Guillot (suite), par P. Mérimée. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^e Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : Paris : Courses à pied au tir aux pigeons, bois de Boulogne. — Cheminée du salon de la Paix, après l'incendie de l'Hôtel-de-Ville. — L'Hôtel-de-Ville en 1583, d'après le dessin de Collier. — Le nouvel Hôtel-de-Ville. — Vue générale du Caire. — La question du divorce : Le R. P. Didon, MM. Alfred Naquet, Léon Renault, de Marcère et Alexandre Dumas fils. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

ON DEMANDE à emprunter à hypothèque, et sur biens ruraux. — Garanties de premier ordre.

S'adresser à M. G. QUARTIER, boulevard des Lices, n° 43, à Angers.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ
REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médicaments. — **DU BARRY et C^{ie} Limited**, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. LOUIS-ACHILLE GAUTHIER, ancien greffier de la justice de paix du canton Nord-Ouest de Saumur, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi.

Etude de M. GOUTARD, notaire à Neuillé.

VENTE DE MEUBLES

APRÈS DÉCÈS,
Le dimanche 9 juillet 1882, à midi.
Aux Alliers, commune de Vivy, domicile des époux Patois.

On vendra :
Plusieurs lits montés, quatre Donnes couettes, armoires, bureaux, chaises, fauteuils, quarante bons draps de toile, serviettes, bonne garde-robe et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant et dix pour cent en sus applicables aux frais.

A VENDRE MATÉRIEL DE LOUEUR DE VOITURES

A l'amiable, pour cause de décès.
Comprenant : sept chevaux, un omnibus bourgeois, deux calèches, un phaéton, une américaine, un break, trois cabriolets, une carriole.
S'adresser à M^{me} veuve Lohmo, place de la Mairie, à Chinon. (343)

MAISON A LOUER A VARRAINS.

Salon, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, six pièces au premier étage ;
Greniers, écurie, remise, hangars, basse-cour, cour et jardin de rapport.
— Prix : 550 francs.
Avantages importants à un ancien officier.
S'adresser au capitaine Don, à Varrains. (357)

A VENDRE pour 6.000 francs,

Un MATÉRIEL complet D'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13.000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre.
On demande UNE DEMOISELLE pour le rayon de mercerie.

Etude de M. PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE OU A AFFERMER

PRÉSENTMENT,
L'HOTEL DE LA BOULE D'OR
A Doué-la-Fontaine,
Exploité par M. GUINAUDEAU.
Maison fondée depuis plus de 60 ans, Très-bonne clientèle.

A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTMENT
MAISONS
A Beaulieu, commune de Dampterre.
S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A CÉDER

De suite
UN FONDS DE CHARCUTERIE
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN GARÇON

pour jardins et culture de vignes ;
S'adresser au bureau du journal.

IL FAUT LIRE

DANS LE
JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Qui paraît toutes les Semaines

LE COMBAT DE LA VIE

Par Henri RIVIÈRE
SUIVI DE

UNE PROMENADE

DANS L'AFRIQUE CENTRALE
Par Henri CERMOISE

10^e LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4^e
ABONNEMENTS :

PARIS : 1 an, 6 fr. ; 6 mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 8 fr. 50.

NOTA. — La collection se compose actuellement de 47 volumes contenant les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, à PARIS.

L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.
L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.

Sommaire du numéro 19.

TEXTE. — Art et amitié. — L'alimentation publique. — L'art de conserver ses cheveux. — Singulière analyse du vin. — Protection de l'enfance. — Correspondance. — Dangers des couleurs vertes. — Bulletin financier.

FÉLILETON. — La pêche de la sardine. — Proverbes espagnols.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat ou timbres-poste à M. Marc de Rossiény, administrateur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

Café BARLERIN

hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par F. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).
Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLEERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA
est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (450)

PORTRAITS d'après PHOTOGRAPHIE

GRANDEUR NATURELLE,
Ressemblance et inaltérabilité garanties.
50 fr. avec le passe-partout.
Visiter les portraits rue Courcouronnes.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le libérateur soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovant.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE
Envoi franco des Catalogues
Fr. par mois
par 5 mois

COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE

DE

B. HAFFNER AÎNÉ

DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répandu, et, à notre époque, où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.

Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles ; es autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi : les fabricants sont obligés de perforer leurs portes d'outre en outre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné :

1^o Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce ;

l'intervalle des deux caisses est rempli de matières ininflammables et complètement réfractaires.
2^o Suppression des goujons qui servent à faire pivoter les portes ; ils sont remplacés par des cylindres en fer qui ont l'avantage de ne pas s'user comme les goujons et permettent aux portes de se développer entièrement, de façon à laisser libre toute l'entrée de la caisse ;

3^o Remplacement des serrures à gorges et à pompes, ainsi que les combinaisons de lettres visibles par des serrures à combinaisons invisibles, très-simples, mais d'une sûreté et d'une précision telles qu'elles défient les plus habiles crocheteurs. La combinaison est facile à comprendre et à s'en servir même la nuit sans lumière ;

4^o La serrure et la combinaison invisibles, réunies ensemble, ne forment qu'une seule pièce placée dans l'épaisseur de la porte, entre la matière réfractaire ; de cette façon, aucun trou ne traverse la ladite porte, cette dernière reste pleine et se trouve par ce fait aussi incombustible que le coffre lui-même.

Ainsi compris, le coffre-fort est véritablement incrochetable et incombustible. Les expériences publiques, ainsi que les incendies de la Commune, ont plus que suffisamment prouvé l'incombustibilité des coffres-forts Haflner aîné, tandis que des milliers d'autres ont péri corps et biens.

Se méfier des systèmes à bon marché. On est parvenu à fabriquer des coffres-forts qui n'ont que le nom, mais qui ne peuvent résister ni au feu ni aux voleurs, bien qu'on les vende pour remplir ces conditions.

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, à la librairie et imprimerie GODET, place du Marché-Noir, à Saumur.
En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie sera à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix et de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.